



Association Africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels
01 BP 4877 Ouagadougou Burkina Faso Tel : 226 50 37 91 75 Fax : 226 50 37 37 57 Contact@acame.org

RAPPORT FINANCIER 2007-2008 AU 30/09/2008

Les comptes de l'Association Africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels Génériques (ACAME), présentés à la 10^{ème} Assemblée Générale, tenue à Libreville (Gabon) du 06 au 07 Novembre 2007, arrêtés au 31 octobre 2007, présentaient un solde de la trésorerie de trois cent quatre-vingt huit millions quatre vingt onze mille deux cent soixante six **(388 091 266) F.CFA**.

La situation financière de l'ACAME prend en compte les ressources perçues au cours de cet exercice, et d'autre part les dépenses liées aux activités et au fonctionnement de l'Association, qui ont fait évoluer la situation financière de l'association comme suit :

1. LES RESSOURCES FINANCIERES

Les ressources financières de l'Association proviennent :

- De la cotisation annuelle de ses membres,
- de financements institutionnels (bailleurs de fonds)
- de dons privés

Le montant total des nouvelles ressources financières de l'association perçues entre le 01/11/2007 et le 30/09/2008 s'élève à : Trois cent onze millions deux cent quarante quatre soixante dix-sept **(311.244.077) F. CFA**, réparti comme suit :

1.1. Les cotisations

Conformément à l'article 12 du Statut de l'ACAME, les cotisations sont fixées par année et payables avant le premier trimestre de chaque année.

L'Assemblée Générale de Libreville a fixé à 500.000 FCFA le montant annuel des cotisations pour l'exercice 2007/2008.

- Cotisations perçues au titre de l'année 2008 : 6.002.164 F.CFA
- Arriérés de cotisations perçues au titre de 2007 et antérieures : 4.444.467 FCFA

A la date du 30/09/2008, on note que la somme de dix millions quatre cent quarante six mille six cent trente un (**10. 446 631**) F.CFA a été recouvrée au titre des cotisations 2008 et arriérées, sur un total de 14 446 631 F.CFA, soit un taux de recouvrement de 72,31 %. Quant aux cotisations non versées au 30/09/2008, le montant s'élève à 4.000.000 F. CFA et se décompose comme suit :

- Cotisations 2008 non versées : 2.500.000 F. CFA
- Arriérés de cotisations antérieures à 2008 : 1.500.000 F. CFA.

De l'analyse des cotisations, il ressort que :

- la CAMERWA du RWANDA accumule des arriérées de cotisation sur les années 2006-2007-2008, qui s'élèvent à : 1.500.000 F.CFA.
- l'U.C.M de la CENTRAFRIQUE accumule des arriérées de cotisation sur les années 2007 et 2008, qui s'élèvent à : 1 000 000 F.CFA:

1.2. Les financements institutionnels

1.2.1. Subvention de la Commission Européenne à travers le PRSAO

La trésorerie de l'ACAME a été créditée de la deuxième tranche de financement du contrat de subvention 9 ACP ROC 03 « appui aux activités de l'ACAME en Afrique de l'ouest », le 09 septembre 2008, pour un montant de **373 562.75 EUR (245 041 101 F.CFA)**.

1.2.2. Subvention de la Coopération Française

La Coopération Française a accepté la demande de subvention introduite par le Secrétariat Permanent de l'ACAME, pour le financement des activités suivantes :

- Soutien aux activités de coordination du secrétariat Permanente de l'ACAME,
- Lancement d'une campagne de promotion des médicaments essentiels génériques dans 8 pays africains d'Afrique centrale et de l'océan indien.
- Appui à l'organisation de la XIème Assemblée Générale à Antananarivo Madagascar.

Le montant total de cette subvention s'élève à 100.000 Euros (65 595 700 F.CFA). La trésorerie de l'ACAME a été créditée le 26 septembre 2008 d'un premier versement égal à **80 000 EUR (soit 52 476 560 F.CFA)**, correspondant à 80% du montant global.

Le paiement du solde de 20.000 EUR (13.119.140 F.CFA) interviendra après réalisation de la prestation sur présentation d'un rapport d'exécution technique et financier.

1.2.3. Dons

La Société ORGENICS a apporté une contribution à la 10e AG de l'ACAME de Libreville de **3.279.785 FCFA**

2. LES DEPENSES

Le montant total des dépenses effectuées du 01/11/2007 au 30/09/2008 s'élève à Quatre cent quinze millions deux cent vingt huit mille neuf cent quatre-vingt quatorze **(415 228 994) F.CFA**. Ces dépenses se répartissent comme suit :

2.1. Dépenses effectuées dans le cadre du projet d'appui aux activités de l'ACAME en Afrique de l'ouest financé par le 9ème FED par la Commission Européenne

Au 30 septembre 2008, le montant des dépenses réalisées sur ce projet pour l'exercice 2007/2008 s'élève à trois cent quatre-vingt onze millions quatre cent soixante six mille huit cent quatre-vingt dix-neuf **(391.466.899) F.CFA**. Ces dépenses concernent la réalisation des activités suivantes :

- l'audit informatique
- l'acquisition des chambres froides,
- les activités de coordination du secrétariat permanent de l'ACAME,
- le paiement des salaires du personnel de l'ACAME
- l'atelier sur l'implication des Centrales d'Achats dans l'approvisionnement des Programmes de lutte contre les maladies prioritaires
- la formation des DAF en gestion prévisionnelle
- la campagne de promotion des médicaments essentiels génériques
- les frais de traduction de documents du Français vers l'Anglais,
- la mission de vérification des comptes par un cabinet d'audit
- etc.

2.2. Dépenses effectuées dans le cadre de la Subvention de la Coopération Française 2008/01

Le montant total des dépenses effectuées sur la Subvention de l'Ambassade de France 2008 01 s'élève à **18 880 F.CFA**. Le virement ayant été effectué le 26 septembre 2008, les dépenses sont constituées des frais de commissions bancaires.

2.3. Dépenses effectuées sur fonds propres dans le cadre du fonctionnement de l'ACAME

Le montant total des dépenses effectuées sur Fonds Propres de l'ACAME s'élève à vingt trois millions sept cent quarante trois mille deux cent quinze **(23.743.215) F.CFA**. Ces dépenses se répartissent comme suit

- Frais de fonctionnement du Secrétariat Permanent
- Frais d'accueil des participants aux activités de l'ACAME
- Frais de change, de commissions bancaires et de timbres;
- Frais de transport (billets d'avion)
- Frais de couverture médiatique,
- etc.

3. SOLDE FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2008

Le solde financier au 30 septembre 2008 est la résultante du solde initial au 1^{er} novembre 2007, plus les ressources financières enregistrées au cours de la période 2007/2008, moins les dépenses effectuées au cours de la même période, soit :

• Solde initial :	388.091.266 FCFA
• Ressources financières de la période	311.494.077 FCFA
• <u>Dépenses</u>	<u>415.228.994 FCFA</u>
Solde au 30/09/08	284.356.349 FCFA

Le solde qui se dégage au 30/09/2008 se décompose comme suit :

• Solde de la subvention sur 9 ^{ème} FED (PRSAO)	226.539.309 F.CFA
• Solde Subvention de la France 2008 01	52.707.680 F.CFA
• Solde sur Fonds Propres de l'ACAME :	5.109.360 F.CFA

L'état de rapprochement bancaire à la date du 30 septembre 2008 joint en annexe atteste de la conformité de ces soldes.

- Solde du **compte ACAME, PRSAO** tenu dans les livres de la **Bank Of Africa (BOA)** (cf. annexe II)
- Solde du compte **ACAME, FONDS PROPRES** tenu dans les livres d'**Ecobank** pour les cotisations (cf.annexe III)
- Solde du compte **ACAME, Subv. France 2008/01**, tenu dans les livres de la **Banque Atlantique** (cf. annexe IV)